

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

PLAISIR
UN CRÉMATORIUM VA VOIR LE JOUR À PLAISIR
Actu page 8

Législatives : Saint-Quentin-en-Yvelines résiste aux sirènes des extrêmes

Dossier page 2
Le 2^d tour des élections législatives n'a donné lieu à aucune majorité absolue mais trois blocs qui se font désormais face. À SQY, les extrêmes ont été rejetés. Seule surprise, la victoire de Laurent Mazaury dans la 11^e circonscription.

SQY
Le grand public pourra découvrir Urbanloop le 27 juillet prochain
Actu page 4

- COIGNIÈRES**
La reconstruction du collège la Mare aux Saules, un projet ambitieux **Page 6**
- PLAISIR**
Des locaux provisoires pour la médiathèque **Page 9**
- LES CLAYES-SOUS-BOIS**
Collège La Fosse aux Dames : Remise des diplômes de la Classe défense **Page 9**
- FAITS DIVERS**
Un trappiste a volé des cartes Pokémon qui lui ont rapporté gros **Page 10**
- TENNIS DE TABLE**
Lucie Hautiere vise la médaille d'or aux Jeux paralympiques **Page 12**
- CULTURE**
Le programme à SQY pour voir des feux d'artifice de la Fête nationale **Page 14**

TRAPPES
UNE NOUVELLE PHASE DE CHANTIER POUR LES TRAVAUX DE LA RN 10
Actu page 7

LES CLAYES-SOUS-BOIS
Les travaux sur le secteur du Gros Caillou ont commencé
Actu page 4

GUYANCOURT
La Ville lance son application mobile Mon Guyancourt
Actu page 9

En 2024, profitez d'une **visibilité optimale** auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Législatives : Saint-Quentin-en-Yvelines résiste aux sirènes des extrêmes

► LA RÉDACTION

Ni majorité absolue, ni opposition, ni disparition. Malgré ce cas de figure inédit dans la V^e République, les Français ont choisi de ne pas laisser la France aux mains du Rassemblement national. Ils ont même créé un précédent en ne confirmant pas les résultats d'un 1^{er} tour qui laissait craindre le pire. Ainsi, le Nouveau front populaire (NFP) est arrivé en tête dans le pays avec des projections à 180 sièges, suivi d'Ensemble pour la République (le camp présidentiel, qui résiste alors qu'une déroute lui était annoncée) avec environ 160 sièges, et du RN et ses alliés (3^e avec autour des 143 sièges, soit tout de même 54 de plus qu'en 2022, mais moins que les 200 sièges annoncés dans les derniers sondages).

En revanche, si les 577 députés ont bien été élus, que l'Assemblée nationale siègera quoi qu'il en soit, qu'un gouvernement existera, la France pourrait bien être difficilement gouvernable dans les mois qui viennent, faute de majorité absolue pour un des blocs. Et les tractations ont d'ores et déjà commencé. Une chose est sûre, les Français attendent désormais des résultats de leurs représentants politiques. Personne ne sort véritablement vainqueur de cette élection et la clarification souhaitée avec cette dissolution a créé plus de confusion encore.

À SQY, concernée pour rappel par six circonscriptions (1^{re}, 2^e, 3^e, 10^e, 11^e et 12^e), on comptait au départ tout autant de triangulaires au soir du 1^{er} tour. Finalement, ce sont trois triangulaires qui ont eu lieu dimanche soir. Et les territoires saint-quentinois ont marqué leur rejet des extrêmes quels qu'ils soient. Ce qui a notamment profité aux députés sortants macronistes, réélus dans les cinq circonscriptions « saint-quentinoises » où ils étaient candidats.

Dans la 1^{re} circonscription, Charles Rodwell (Renaissance) conserve son siège malgré une triangulaire. « Je voulais [...] d'abord [...] remercier les Guyancourtois, les Ignymontains et les Versaillais, vous tous, de nous avoir renouvelé votre confiance ce soir deux ans après notre élection avec Laurence Boularan (sa suppléante,



Dans cinq des six circonscriptions comprenant des villes de SQY, des candidats macronistes l'emportent, tandis que dans la 11^e, le sortant NFP William Martinet est battu.

Ndlr) en juin 2022. Merci du fond du cœur pour notre élection ce soir et le renouvellement de votre confiance, a-t-il déclaré dans une vidéo publiée sur son compte X. Notre résultat de ce soir ne peut occulter le résultat national, qui à bien des égards, est un résultat que je considère comme extrêmement difficile pour notre pays. Pour la 1^{re} fois de notre histoire, le RN dépasse les 100 députés, et la gauche, notamment l'extrême-gauche, est en tête dans notre Assemblée nationale. »

Face à cela, Charles Rodwell, affirme vouloir prendre trois engagements. « Le 1^{er}, c'est que nous serons votre binôme de notre circonscription. Nous avons travaillé avec vous jour, nuit, semaine, week-end pour le bien de notre circonscription, de nos associations, de nos élus, de nos entreprises. Nous continuerons [...], poursuit-il dans une autre vidéo. Le 2^e engagement, c'est que nous serons un binôme parlementaire, et je serai un député fidèle à mes convictions, en conscience. Nous l'avons été sur ces deux dernières années, sur des textes difficiles à l'Assemblée nationale. Je continuerai à être un député indépendant dans mes convictions, vis-à-vis notamment de mes engagements [...]. Et le 3^e engagement : notre combat contre le RN ne peut justifier aucune compromission avec le communautarisme violent de LFI et de l'extrême-gauche. [...] Je ne prendrai part à aucune coalition avec l'extrême-gauche dans notre pays. »

Idem dans la 2^e circonscription, où Jean-Noël Barrot (MoDem) a été largement plébiscité au regard du résultat sans appel en sa faveur,

face au candidat RN Gaëtan Brault, dans une circonscription où la représentante du NFP, Maïté Carrive-Bedouani, arrivée 2^e au 1^{er} tour, s'était désistée pour faire barrage à l'extrême-droite. « Merci aux électeurs de la 2^e circonscription des Yvelines qui nous ont renouvelé leur confiance avec 73 % des voix. Nous poursuivrons notre engagement à l'Assemblée nationale dans cette période qui oblige à sortir des habitudes afin de servir le pays », a indiqué Jean-Noël Barrot sur sa page Facebook le 7 juillet au soir.

Bénéficiant elle aussi du désistement du candidat Nouveau front populaire, Béatrice Piron (MoDem) a également été largement réélue dans la 3^e circonscription. « Merci aux Yvelinois de la 3^e circonscription de m'avoir renouvelé leur confiance. Ce vote m'engage, je continuerai de vous représenter et de vous défendre avec force à l'Assemblée nationale », a-t-elle déclaré le soir des résultats sur son compte X.

Dans la 10^e circonscription, Aurore Bergé (Renaissance), ministre sortante (elle avait laissé son siège de députée à son suppléant Philippe Emmanuel suite à sa nomination au gouvernement à l'été 2023), devait, elle aussi, faire face à une triangulaire. Elle a finalement tiré son épingle du jeu contre le RN et le NFP. « On nous prédisait la disparition [...] d'Ensemble pour la République. [...] Nos idées ont résisté à une dynamique qu'on disait irrépressible, et à l'extrême-gauche, et à l'extrême-droite, a-t-elle réagi sur LCI. Il y a d'immenses inconnues, notamment qui sera en capacité de compter jusqu'à 289 députés,

vraisemblablement personne seul. Ça veut dire des alliances, des compromis qui ne doivent jamais être des compromissions. Depuis deux ans, le pouvoir était revenu au Parlement, plus que jamais le pouvoir est au Parlement. »

Dans la 11^e circonscription, c'est Laurent Mazaury (UDI) qui a créé la surprise à l'issue d'un scrutin extrêmement serré (140 voix d'écart au 2^d tour) et fait basculer la 11^e circonscription à droite malgré l'excellent score du sortant William Martinet (NFP) au 1^{er} tour. Le candidat de la droite et du centre a pu bénéficier des soutiens de tous les poids-lourds politiques du département. « Je suis bien sûr très heureux, d'abord car je pense que ça a été un combat à la loyale. Mais c'est surtout le choix des électeurs. La majorité des électeurs ont suivi à la fois un projet mais deux élus, car je tiens toujours à associer ma suppléante Lydie Duchon (également adjointe à Saint-Cyr-l'École, Ndlr) à ce beau succès », s'est félicité celui qui est notamment adjoint à la culture à Élancourt, assurant que son programme sera « réaliste, concret, finançable » et qu'il représentera « l'ensemble de nos 7 communes [qui composent la circonscription] ».

Vantant « la victoire des élus locaux face à des élus hors-sol », Laurent Mazaury, également vice-président aux sports et aux JO à SQY, devra, en conformité avec la loi sur le non-cumul des mandats, quitter cette fonction alors que ces derniers s'appêtent à débiter. « C'est un peu l'athlète qui ne franchit pas la ligne d'arrivée », glisse-t-il, non sans regret, ajoutant qu'il sera « là, je vais passer le témoin à la personne que mes collègues auront choisi d'élire pour me remplacer dans les jours qui viennent. »

Dans la 12^e circonscription, Karl Olive (Renaissance), à peine réélu, a lui d'ores et déjà lancé les hostilités. « Dans les Yvelines, les macronistes gardent la main [...], a-t-il publié sur son compte X. Et d'ajouter : « Une victoire en trompe-l'œil du NFP ! Ces gens-là ne s'entendent pas ! M. Glucksmann et M. Hollande disaient à M. Mélenchon de se taire... Hier le 1^{er} à intervenir, c'est M. Mélenchon. » L'ambiance promet d'être électrique à l'Assemblée nationale. ■

Tous les résultats dans les circonscriptions concernant SQY

1^{re} circonscription, dont Guyancourt et Montigny-le-Bretonneux
Participation 71 %
Charles Rodwell (Ensemble pour la République) : 46,90 % (élu).
Sébastien Ramage (NFP) : 28,80 %.
Anne Jacqmin (RN) : 24,30 %.
Aucun désistement

2^e circonscription, dont Magny-les-Hameaux et Voisins-le-Bretonneux
Participation 72,30 %
Jean-Noël Barrot (Ensemble pour la République/MoDem) : 72,69 % (élu).
Gaëtan Brault (RN) : 27,31 %.
Désistement : Maïté Carrive-Bedouani (NFP/Les Écologistes)

3^e circonscription, dont Villepreux et Les Clayes-sous-Bois
Participation 70,43 %
Béatrice Piron (Ensemble pour la République/Renaissance) : 68,75 % (élu).
Valentin Salvino (alliance RN/LR) : 31,25 %.
Désistement : Thomas Ciano (NFP/PS)

10^e circonscription, dont Coignières et Maurepas
Participation 72,50 %
Aurore Bergé (Ensemble pour la République/Renaissance) : 49,05 % (élu).
Thomas du Chalard (RN) : 32,19 %.
Cédric Briolais (NFP/LFI) : 18,76 %.
Aucun désistement

11^e circonscription, dont Elancourt, La Verrière et Trappes
Participation 65,97 %
Laurent Mazaury (UDI, investiture LR) 50,16 % (élu).
William Martinet (NFP/LFI) : 49,84 %.
Désistement : Victoria Doucet (RN)

12^e circonscription, dont Plaisir
Participation 70,15 %
Karl Olive (Ensemble pour la République/Renaissance) : 45,07 % (élu).
Christophe Massiaux (NFP/Les Écologistes) : 30,86 %.
Jean-Louis Mettelet (RN) : 24,07 %.
Aucun désistement

Source : Ministère de l'Intérieur

RÉALISER

Nos équipes bâtissent
les infrastructures de demain.



Passerelle du village des athlètes - Saint-Denis - ©Eiffage

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le grand public pourra découvrir Urbanloop le 27 juillet prochain

Les capsules autonomes sur rails, Urbanloop, sont prêtes pour les JO. Un test grandeur nature en conditions réelles était organisé le 28 juin dernier.

► PIERRE PONLEVÉ

Urbanloop s'est entièrement dévoilé le 28 juin. Une journée test était en effet organisée en avant-première pour montrer le potentiel de ce mode de transport voulu comme futuriste et écologique, utilisant des capsules électriques sur rails. Pour l'occasion, de nombreuses personnalités ont fait le déplacement, dont le président d'Urbanloop Jean-Philippe Mangeot, le président de SQY Jean-Michel Fourgous (LR), ou encore Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), vice-président de SQY aux transports et aux mobilités durables.

Quant au grand public, il pourra découvrir gratuitement ce nouveau mode de transport, qui a obtenu le record mondial en termes de consommation énergétique pour un véhicule autonome sur rails, le 27 juillet avec un premier départ prévu à 11 h. Ces dix capsules déployées, qui peuvent transporter deux adultes ou un adulte et deux enfants, font une boucle de 2 km à la vitesse maximale de 50 km/h. Elles permettent notamment de rejoindre



Les dix capsules déployées peuvent accueillir deux adultes ou un adulte et deux enfants. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour voyager de manière écologique et sécurisée, d'un bout à l'autre de l'île de loisirs.

la plus grande fan zone pour les JO d'Île-de-France, qui sera installée sur l'Île de loisirs de SQY.

Deux arrêts sont desservis par Urbanloop. Le 1^{er} se situe au niveau du grand parking de la base de loisirs, du côté de l'espace événementiel. Le 2^d se trouve au niveau du relais des Canardières. Il ne faut pas plus de 5 mn aux capsules pour effectuer la boucle, offrant aux passagers des petites sensations d'accélération non désagréables. Par ailleurs, ces capsules sont entièrement autonomes, nul besoin d'un chauffeur. Un simple appui sur un bouton lance le trajet.

Côté coût, le budget a été de 5 millions d'euros pour le développement d'Urbanloop, projet soutenu par le ministère des Transports et par l'Ademe (Agence de la transition écologique), « qui finance une partie de ce projet dans le cadre de la décarbonation et de la digitalisation des transports. Urbanloop est aujourd'hui une entreprise française prometteuse grâce à son concept innovant né en 2017 », a déclaré Sylvie Piganeau, présidente de l'Île de loisirs et conseillère régionale d'Île-de-France. SQY a contribué à hauteur de 700 000 euros.

« Il y a six mois lorsque le ministre des Transports (Clément Beaune à

l'époque, Ndlr) est venu poser le 1^{er} élément de voie, il n'y avait rien ici, pas même l'électricité. C'est un travail extraordinaire. Cela implique des milliers de tests logiciel, des centaines de tests en usine et sur notre circuit d'essai et 186 tests en conditions réelles sur site », a indiqué Jean-Philippe Mangeot. C'est avec une immense fierté que nous avons aujourd'hui le plaisir de vous faire découvrir en avant-première ce transport public. Nos 1^{ers} clients viendront vivre cette expérience hors du commun le 1^{er} jour des JO, dans une ambiance unique avec un spectacle de drones, des concerts et toutes les animations de la plus grande fan zone des Yvelines que nous desservons par ses deux côtés. »

« Aucun arbre n'a été coupé. Toutes vos installations sont réversibles et surtout l'emprise au sol n'a pas eu pour conséquence d'artificialiser les sols avec des infrastructures très légères. Ces capsules sont durables mais aussi performantes sur le plan de la vitesse. Une question centrale pour pouvoir concurrencer, dans une agglomération encore très routière, la place de la voiture. L'enjeu est là, c'est d'obtenir un report modal du véhicule thermique vers un nouveau mode de transport collectif, public et innovant, et c'est le cas aujourd'hui avec Urbanloop. C'est une victoire collective et un très bel exemple de ce que la France est capable de faire en matière d'innovation et de projet », a conclu Jean-Baptiste Hamonic. ■

MAUREPAS Un logement offert à un étudiant au sein de la future résidence seniors

La résidence de Maurepas fait partie de Générations Part'âges, initiative consistant à offrir un appartement à un étudiant durant un an en échange de quelques heures passées avec les résidents.

La future résidence seniors de Maurepas, dont la livraison livrée en octobre prochain, sera gérée par Domitys, qui met aussi en avant des initiatives pour favoriser l'intergénérationnel. « Pour la 8^e année consécutive, Domitys lance Générations Part'âges, une initiative qui consiste à offrir un appartement à un étudiant durant une année en échange de quelques heures passées aux côtés des résidents », indique le groupe dans un communiqué. Et la résidence de Maurepas, intitulée Le Quartefeuille, fait partie des six résidences Domitys franciliennes à participer à l'opération. « En échange de 15 heures en moyenne de temps passé aux côtés des résidents, réparties selon l'emploi du temps et les disponibilités de l'étudiant, ce dernier peut occuper un appartement (studio ou 2 pièces) entièrement équipé et meublé sans avoir à payer le loyer ou des charges. Cerise sur le gâteau, il peut également profiter, à volonté, des espaces communs de la résidence comme la salle de gym et la piscine durant toute son année d'études », détaille le communiqué.

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Les travaux sur le secteur du Gros Caillou ont commencé

Les premiers coups de pioche pour l'aménagement de ce terrain vague en futur quartier ont été donnés fin mai. Le projet devrait aboutir en 2026.

► ALEXIS CIMOLINO

Le secteur du Gros Caillou, aux Clayes-sous-Bois, a enfin commencé sa mutation. Les travaux ont commencé fin mai sur ce terrain en friche de 1,6 ha, situé en face de l'entreprise Atos. La concrétisation d'un projet privé en réflexion depuis de nombreuses années. « J'ai entendu parler de cette opération depuis 10 à 15 ans », glisse le maire DVD des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen, joint par *La Gazette*.

Ce dernier souhaitait que l'opération puisse démarrer rapidement. Elle doit en effet permettre en partie de reloger sur le futur quartier du Gros Caillou les personnes concernées par des destructions de logements au sein de la résidence de l'Avre, située non loin de là dans la commune et où sur les neuf tours existantes, deux seront détruites, soit 91 appartements. « Mais sur ces

91 logements, vous allez avoir de la reconstruction uniquement pour 58 », rappelle Philippe Guiguen. Les 33 logements manquants seront ainsi fléchés sur le Gros Caillou, où seront édifiés 45 logements sociaux, sur un total de 150 logements devant sortir de terre sur le secteur (soit 30% de social).

Construire 360 logements supplémentaires dans la commune d'ici 2030

La gestion de la partie sociale des logements est confiée à Logirep (le même bailleur que sur la résidence de l'Avre). Le promoteur ADI Promotion, qui porte cette opération immobilière, a finalisé il y a quatre ou cinq mois l'acquisition du terrain, composé de plusieurs parcelles qui appartenaient à des propriétaires privés.



Les travaux sur ce secteur ont commencé fin mai. Ils doivent aboutir à la construction de 150 logements, dont 45 sociaux, d'ici début 2026.

Un projet totalement privé donc, mais pour lequel la municipalité des Clayes-sous-Bois « a eu des exigences par rapport à l'opération », assure Philippe Guiguen. Notamment en 1^{er} lieu le fait que « ce soit un programme très qualitatif », avance-t-il. « Mais il ne fallait pas qu'il y ait trop de densité, et il fallait que l'on garde un aspect végétal important, poursuit l'élu. C'est pour ça que vous devez avoir 40 % d'emprise au sol qui va être construite, tout le reste va rester soit en sentes, soit en végétal. Et vous allez avoir, à l'arrière du bâtiment, toute une noue paysagère, de manière à ce que ça ne pose pas problème avec toute la partie pavillonnaire qui est derrière. C'est pour ça qu'on a exigé

au maximum que ce soit R+2+combles, avec des attiques. »

Les travaux doivent se terminer au 1^{er} trimestre 2026. « Il faut un peu moins de deux ans, à mon avis pour construire. Sachant qu'ils n'ont peut-être pas lancé la totalité au départ, compte tenu des difficultés qu'il y a aujourd'hui sur le secteur du bâtiment. Mais ils ont lancé au moins quatre bâtiments, c'est-à-dire la partie sociale et les premiers bâtiments privés », détaille l'édile clétien. Une fois le chantier terminé, la Ville va aussi « requalifier toute la rue qui est en face, avec aussi des parkings tout le long de la rue », annonce Philippe Guiguen.

Et le maire de rappeler aussi l'importance pour la commune de voir ce type d'opération sortir de terre sur son territoire, pour plusieurs raisons, entre autres retrouver un regain démographique et de l'attractivité, et répondre aux obligations, notamment du Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF), imposant de construire 360 logements d'ici 2030 aux Clayes-sous-Bois.

« Très souvent, les gens disent que les maires bétonnent les villes, et moi, quelquefois, on me le dit. C'est totalement faux, puisqu'il n'y a eu aucun bâtiment neuf qui est sorti de terre aux Clayes entre 2012 et 2023, tient-il à rappeler. C'est pour ça qu'on a eu une baisse de la population qu'il fallait absolument endiguer pour revenir à un niveau qu'on a atteint à un moment donné, qui était aux environs de 18 000 habitants, alors qu'aujourd'hui, on est plutôt à 17 300-17 400. Et il y a les obligations de la Région, de l'État. Il fallait également que cette opération démarre car sur les Clayes, il y a très peu de terrains disponibles, et nous avons eu beaucoup de recours sur les années précédentes. C'est pour ça qu'il y a des projets qui n'étaient pas sortis. » ■



■ EN IMAGE

COIGNIÈRES Une nouvelle mare installée aux jardins familiaux du Pont de Chevreuse

À Coignières, une nouvelle mare a été créée au sein des jardins familiaux du Pont de Chevreuse. Un aménagement utile car ces mares présentent un vif intérêt environnemental, notamment par leur richesse biologique. Elles abritent une faune et une flore particulièrement opulentes, offrant ainsi refuge, lieu de reproduction, d'alimentation et lieu de vie à de très nombreuses espèces. « Fruit d'un travail collégial ayant mobilisé deux étudiants en BTSA Gestion et protection de la nature (stagiaires au sein du service environnement), les agents dudit service, Cyril Longuépée (adjoint à la transition écologique), mais surtout plusieurs bénévoles, cette nouvelle étendue d'eau permettra à de nombreuses espèces de prospérer », a expliqué la municipalité sur sa page Facebook. Le matériel utilisé pour la construction de cette mare a été prêté par le centre technique municipal.

MAUREPAS Une consultation sur le classement du barrage de la Courance

La municipalité a lancé une participation du public par voie électronique concernant sa demande de classement du barrage de la Courance en aménagement hydraulique. Elle est ouverte jusqu'au 17 juillet.

La commune de Maurepas a demandé un classement du barrage de la Courance en aménagement hydraulique. Une demande faisant l'objet d'un « porter à connaissance » avec participation du public par voie électronique, annonce la municipalité dans son magazine. Une participation ouverte jusqu'au 17 juillet. « Indépendamment de cette demande de classement, le barrage de la Courance, mis en service en 1977, doit faire l'objet de travaux pour réduire sa vulnérabilité au risque d'érosion interne et réparer le dispositif de vidange de fond de la retenue, actuellement inopérant, ajoute le magazine municipal. Ces travaux [...] comprennent la mise en place de grillage anti-fouisseurs sur les parements du barrage, l'ajout de puits filtrants au pied aval de celui-ci et d'un complexe filtre-drain au débouché de la conduite de vidange ainsi que l'aménagement d'un débitmètre dans le fossé de pied aval. »

RENAULT RAFALE E-TECH FULL HYBRID

200 CH

HI-080-IH

jusqu'à 1100 km d'autonomie*
disponible prochainement en motorisation
E-Tech 4x4 300 ch hybride rechargeable

A
B 107g CO₂/km
C
D
E
F
G

*avec un plein d'essence** pour la motorisation e-tech full hybrid 200 ch. consommations mixtes min/max (l/100 km)**: 4,7/5. émissions CO₂ min/max (g/km)**: 105/113. **selon norme WLTP. © a. doroszewicz
Renault recommande Castrol

reault.fr

pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer

COIGNIÈRES

La reconstruction du collège la Mare aux Saules, un projet ambitieux

Les travaux de reconstruction du collège la Mare aux Saules commencent dès ce mois-ci. Ce projet d'envergure bénéficie d'un budget conséquent : 41 millions d'euros.

► PIERRE PONLEVÉ

Le collège la Mare aux Saules, à Coignières, va complètement se transformer. Une réunion de présentation de cet ambitieux projet s'est déroulée le 3 juillet à la maison de Voisinage. « Ce collège, on l'attendait depuis très longtemps, puisqu'une rénovation était déjà prévue en 2014. Aujourd'hui, on est sur une reconstruction, ce n'est pas tout à fait la même chose car on est sur un budget beaucoup plus élevé qu'une simple rénovation, avec 41 millions d'euros. [...] Ce n'est pas seulement une question de murs. L'établissement participe à la qualité éducative, à la progression de nos jeunes et je remercie encore le conseil départemental d'avoir, dans une période particulièrement difficile, maintenu ce projet », s'est félicité en préambule Didier Fischer, maire DVG de Coignières.

« Le Département gère pas moins de 115 collèges publics et ce collège fait partie des cinq du département que nous allons reconstruire (avec notamment le collège Albert Einstein de Magny-les-Hameaux, Ndlr). J'ai poussé en ma qualité de conseiller départemental, pour

que celui de Coignières soit maintenu parce qu'on est sur un collège qui date de 1981, qui n'a jamais connu aucune réhabilitation-restructuration lourde. Le futur collège va être augmenté de plus de 100 élèves, on va passer de 500 à 600 pour accueillir cette nouvelle population de Coignières et de Maurepas », a indiqué Grégory Garestier, élu départemental et également maire DVD de Maurepas.

Pendant les travaux, qui se dérouleront en site occupé, le lieu sera divisé en 2 parties bien distinctes. L'une va être complètement démolie et l'autre conservée en exploitation pendant toute la réalisation de la phase collège. « Ce bâtiment, pour des questions de phasages, a une position particulière au sein de la parcelle. Il va permettre de maintenir le collège existant en activité pendant la construction du nouveau collège qui se développe en 2 ailes. Une 1^{re} aile qui restera sur 2 niveaux jusqu'à 9 m de haut et une 2^{de} aile, centrale, qui montera jusqu'à 13 m », a déclaré l'architecte de l'atelier Dutrevis, chargé de penser le futur lieu.

Le collège disposera d'une cour d'à peu près 3 000 m², composée d'un terrain de sport, de quelques tables de ping-pong, d'une oasis de fraîcheur et d'un préau de 325 m². Dans cette cour, un chemin permettra aux collégiens d'accéder au gymnase du Moulin à Vent sans sortir de l'enceinte du bâtiment. Le rez-de-chaussée accueillera toutes les fonctions administratives, le CDI, l'infirmerie, le bureau du CPE... en plus d'un grand hall traversant sur deux niveaux, qui comportera un escalier gradin « pour permettre aux élèves de se poser, de discuter. Le hall a été pensé comme un lieu d'échange largement vitré pour offrir un maximum de luminosité », a poursuivi l'architecte.

Le collège aura un double parvis, un extérieur accessible directement depuis les arrêts de bus et le dépose minute et un à l'intérieur, où se trouvera un grand local à vélo. Un ascenseur pour PMR desservira les étages. Et 5 petites maisons de fonction pour le personnel, avec des parkings extérieurs et des jardins privés, seront érigés.



Le collège la Mare aux Saules a été construit en 1981. Il commence à sérieusement accuser le poids des années, c'est pourquoi il va être entièrement reconstruit dans les prochaines années.

« Il y a eu une forte demande de la part du Département pour construire le collège avec des matériaux biosourcés. Cela permettra de construire le bâtiment en hors site et de ne faire que de l'assemblage sur place », a indiqué la société Colas, chargée des travaux.

Côté matériaux, on retrouvera sur les façades, un socle en béton matricé de couleur très claire. « Pour la partie étage, on est sur un bardage en fibre de bois composite. Les toitures seront végétalisées, sauf celle du R+2 qui accueillera les 450 m² de panneaux photovoltaïques, qui serviront à la consommation du bâtiment », a continué l'architecte. À l'intérieur, toute l'isolation va être réalisée en laine de bois. Sur la façade sud, se déclineront les brises-soleil, avec un traitement en bois. Toutes les salles en étage auront des stores tandis que des volets roulants seront installés

au rez-de-chaussée. « Et, 1^{re} fois que l'on va l'utiliser, le pavé extérieur sera un pavé qui recycle des coquillages ce qui permet de rester avec une infiltration à la parcelle relativement importante », a-t-il complété.

En termes de biodiversité, des paysagistes ont travaillé sur ce projet en s'inspirant de toutes les essences locales dont certaines déjà présentes sur le site. 169 arbres vont remplacer les existants (hormis 2) pour offrir des zones ombragées aux élèves.

Le nouveau collège ne sera pas complètement terminé avant avril 2027. Les travaux se dérouleront en 5 phases, dont la 1^{re} commence ce mois-ci. « Si les riverains ont des réclamations à faire, nous allons mettre en place une boîte aux lettres qui sera relevée tous les jours », a conclu Colas. ■

MAGNY-LES-HAMEAUX

La para athlète Nantenin Keïta donne son nom à un rond-point de la ville

La para athlète atteinte d'albinisme et de déficience visuelle, formée à SQY et championne paralympique en 2016, était à Magny le 29 juillet pour donner son nom au rond-point des Mines.

► ALEXIS CIMOLINO

Une place ... de son vivant, comme le souligne la municipalité. À deux mois des Jeux paralympiques de Paris 2024 qui seront ses 5^{es} et derniers (lire notre édition du 2 juillet), la para athlète Nantenin Keïta, a participé au dévoilement d'une plaque portant son nom, à Magny-les-Hameaux le 29 juin. Une plaque apposée deux jours plus tard sur le rond-point des Mines, devenu place Nantenin Keïta, situé en face du Golf national.

Et ce n'est pas tout, puisqu'une statue représentant une flamme olympique, réalisée par le sculpteur Philippe Mont (alias M'Phi) et évoquant les deux disciplines de Paris 2024 qui se disputeront à SQY (cyclisme et golf), sera aussi installée sur cette place autour du 10 juillet.

« C'est un plaisir, de l'émotion. Ça me rappelle aussi comment j'ai commencé, les personnes qui ont été là au début. C'est un honneur », nous a confié Nantenin Keïta, formée à l'Entente athlétique de Saint-Quentin-en-Yvelines (EASQY) et qui était la 2^e relayeuse de la flamme olympique sur le sol français à Marseille le 8 mai dernier. La championne paralympique de Rio 2016 a par ailleurs quelques attaches avec Magny-les-Hameaux, puisqu'elle avait notamment été marraine du Téléthon dans la commune en 2008.

Dans son discours précédant le dévoilement de la plaque, le maire de Magny-les-Hameaux, Bertrand Houillon (Génération.s), a notamment salué une « athlète d'exception et



« C'est un plaisir, de l'émotion. Ça me rappelle aussi comment j'ai commencé, les personnes qui ont été là au début. C'est un honneur », nous a confié Nantenin Keïta.

ambassadrice de la différence » en évoquant Nantenin Keïta. Il rappelle que Magny-les-Hameaux a « fait le choix du sport pour tous » et que la cérémonie inaugurale se déroulait sur la plaine de Chevincourt (plus précisément au gymnase Mauduit), qui « en est un exemple, qui vit grâce à l'implication des bénévoles, des coaches, des éducatrices et éducateurs sportifs, des enseignantes et enseignants. Qui accueillait aujourd'hui l'hepta-poussins de l'EASQY, association qui vous a vue grandir. »

« L'inclusion et la mise en valeur de nos différences en est une autre des forces. [...] Le handicap est une de ces différences : et c'est bien l'espace et la société qui doivent s'adapter pour faciliter la vie des personnes et non l'inverse », a-t-il affirmé, relatant le parcours de Nante-

nin Keïta, sportive titrée à plusieurs reprises mais qui a su faire de sa déficience visuelle et de son albinisme de naissance « non pas un "handicap" mais une différence ».

Et notamment ce sur le plan sportif via un « militantisme » pour donner au handisport toute la place qu'il mérite auprès du public et des médias », et extra-sportif, elle qui a fondé avec son père, le musicien malien Salif Keïta, une association pour venir en aide aux enfants atteints d'albinisme, rapporte le maire. Il conclut ainsi en reprenant les valeurs de la République : « La place Nantenin Keïta [...] rassemble ainsi formidablement les devises olympique et républicaine : plus vite la Liberté, plus haut l'Égalité, plus forte la Fraternité – Ensemble ». ■

COIGNIÈRES

De nouvelles places de stationnement en bataille rue des Louveries

La rue des Louveries, à Coignières, va changer de visage. Des travaux pour l'aménagement de places de stationnement en bataille ont débuté le 1^{er} juillet.

Les travaux de voirie sont essentiels pour assurer la circulation fluide des véhicules et des piétons. La municipalité de Coignières a débuté des travaux, le lundi 1^{er} juillet, dans la rue des Louveries. Ils concernent l'aménagement de places de stationnement en bataille dans la rue concernée, en lieu et places de parking en créneau déjà existantes, où les véhicules sont stationnés le long du trottoir. À noter que la chaussée sera réduite à 5 m de large pour pouvoir créer ces places. « Il sera interdit de stationner sur les emplacements lors desdits travaux d'une durée d'une à deux semaines. Nous vous remercions de votre compréhension », a indiqué la municipalité sur sa page Facebook le vendredi 28 juin.

TRAPPES

Une nouvelle phase de chantier pour les travaux de la RN 10

Avant que ne soient réalisés les travaux d'enfouissement de la RN 10, les voies actuelles vont être décalées.

► LA RÉDACTION



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SOY

Cette nouvelle étape du chantier, qui devrait normalement démarrer à compter du 15 juillet prochain, prévoit la création d'une voirie provisoire préalable à l'enfouissement de la RN 10.

Les travaux de requalification de la Route nationale 10 (RN 10), à Trappes, vont entrer dans une nouvelle phase de chantier. Cette nouvelle étape du chantier, qui devrait normalement démarrer à compter du 15 juillet prochain, prévoit « la création d'une voirie provisoire préalable à l'enfouissement de la RN 10 », indique la Direction des routes d'Île-de-France (Dirif) sur son site internet.

Véritable coupure urbaine de la ville de Trappes, entre les quartiers nord

et sud, elle est synonyme depuis de très nombreuses années de nuisances pour les riverains (dégradation du cadre de vie, augmentation du bruit et dégradation de la qualité de l'air, etc.). De plus, elle draine plus de 80 000 véhicules par jour en transit dans les Yvelines et pour rejoindre les axes majeurs que sont les autoroutes A10, A11 et A12. Après des années de tergiversations, l'État a engagé un projet de requalification de la RN 10, financé par lui-même, la région Île-de-France, le département des Yve-

lines, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), et la ville de Trappes, pour un coût de 149 millions d'euros.

À terme, une esplanade réunissant les deux parties de la ville, au pied de la mairie

Depuis 2020, les travaux déjà entrepris ont permis la construction d'un mur de protection, le dénivellement des chaussées et la mise en place de voirie provisoire pour le giratoire RN 10 - RD 912. La destruction partielle du pont Marcel Cachin a également eu lieu et un pont provisoire de la RD 36 a été construit. En parallèle, une passerelle piétonne provisoire a été réalisée et le passage souterrain sous la RN 10 a été comblé. Le réaménagement du carrefour giratoire RD 10 - RD 912 est lui finalisé depuis septembre 2023 et a constitué la première grande étape des travaux.

Dorénavant, les travaux d'envergure qui débutent mi-juillet auront des impacts conséquents sur la circulation et le stationnement des habitants et riverains de la ville de Trappes. Ils vont se traduire concrètement par la création de places de parking, notamment au parking Cachin, afin de compenser partiellement les places perdues des parkings de l'hôtel de ville et du marché ; le

réaménagement de plusieurs rues : rue de la République, rues Stalingrad Nord et Sud et le décalage vers le nord de la chaussée de la RN 10.

Pour accompagner au mieux ces travaux de grande ampleur, un dispositif de communication continu en phase chantier est en cours de déploiement avec la présence de Mme Aissata Niang, agent de proximité, en poste depuis le 2 juillet sur site. Elle assurera notamment des permanences à la mairie de Trappes deux jours par semaine, le mardi et le vendredi, de 10 h à 13 h.

Pour rappel, une fois cette nouvelle phase de chantier terminée, les aménagements suivants prévoient la dénivellation de la RN 10 dans la traversée de Trappes jusqu'à 7 mètres de profondeur par rapport à son niveau actuel sur une longueur de 775 mètres, la réalisation de trois dalles de couverture successives, dont l'aménagement sera assuré par la ville de Trappes et SQY, pour obtenir un véritable plateau urbain et enfin le réaménagement des deux carrefours (RN 10-RD 23 et RN 10-RD 912). À terme donc, les habitants de Trappes pourront jouir d'une véritable esplanade réunissant à nouveau les deux parties de la ville, au pied de l'hôtel de ville. En attendant, de nombreuses difficultés de circulation sont à prévoir et à anticiper. ■

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Une coupure d'électricité ce vendredi

Enedis va réaliser des travaux entraînant des coupures d'électricité le 12 juillet

La société Enedis a informé la mairie des Clayes-sous-Bois que les travaux qu'elle avait prévu de réaliser sur le réseau électrique qui alimente la ville ont été repoussés. « À la suite d'un événement imprévu, indépendant de leur volonté, Enedis nous informe qu'ils sont contraints de reporter les travaux ainsi que la coupure associée. L'entreprise vous prie d'accepter toutes leurs excuses pour ce report et la gêne que cela pourrait occasionner », explique la municipalité sur son compte Facebook. Ainsi, la coupure d'électricité a été reprogrammée au vendredi 12 juillet, entre 9 h et 13 h 30. Les quartiers ou lieux-dits concernés sont : du 12 au 16, du 22 au 24, et du 28 au 36, 30 bis avenue Jean Jaurès ; du 1 au 5, du 2 au 4, allée Charles Gounod ; du 24 au 26 avenue Jean Jaurès ; du 2 au 8, 2bis impasse Maupassant et avenue Jean Jaurès (bat communaux). En parallèle, Enedis informe directement les clients particuliers et professionnels de la commune qui seront touchés par la coupure. L'interlocuteur pour cette coupure est Arnaud Pereira (idfo-erc@enedis.fr ou 09 70 83 19 70).

ÎLE-DE-FRANCE

Lignes RER : l'information voyageurs évolue

Île-de-France Mobilités étend son système d'information voyageurs à tous les RER d'Île-de-France.

► LA RÉDACTION

Initiée lors de la crise sanitaire avec l'expérimentation « HECTOR » sur la ligne H, puis, en mai 2023, sur l'ensemble des lignes H, J, K, L, N, R, une grande partie de la ligne P et partiellement sur les RER D et E, l'information voyageurs affluence par voiture se déploie à plus grande échelle encore. Grâce à l'Intelligence artificielle (IA), ce service arrive désormais dans une quarantaine de gares supplémentaires sur les RER B, D et E ainsi que dans certaines gares de desserte des sites olympiques et paralympiques du RER C grâce à une nouvelle technologie d'intelligence artificielle adaptée aux lignes RER non équipées de rames compteuses.

« À l'aune de ces résultats qui constituent un véritable succès, Île-de-France Mobilités (IDFM) et transilien SNCF voyageurs ont décidé d'accélérer le calendrier et d'étendre

cette innovation aux lignes de RER grâce à une nouvelle technologie développée par transilien SNCF voyageurs, en partenariat avec la start-up Affluences, et qui intègre une intelligence artificielle, explique IDFM dans un communiqué. Les Jeux de Paris 2024 auront été un accélérateur pour le déploiement de ce service qui restera en héritage pour les voyageurs du quotidien de ces lignes. »

« Les Jeux de Paris 2024 auront été un accélérateur pour le déploiement de ce service »

Ce service permet d'indiquer aux voyageurs en temps réel la répartition de l'affluence du prochain train arrivant en gare selon trois niveaux : faible, moyenne et forte ; les voyageurs peuvent ainsi se positionner sur le quai en vue de monter dans une voiture moins chargée pour un trajet plus confortable ; une meil-



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SOY

Grâce à l'IA, ce service arrive désormais dans une quarantaine de gares supplémentaires sur les RER B, D et E et dans certaines gares de desserte des sites olympiques et paralympiques du RER C.

leure gestion des flux voyageurs montant et descendant des trains ; et une optimisation du temps de stationnement des trains en gare.

« La meilleure répartition des voyageurs évite des effets "bouchon" dans certaines zones, par exemple en tête ou en queue des trains pour être plus proche des sorties, souligne IDFM. Le fait de savoir à l'avance qu'une partie du train est déjà bien remplie alors qu'une autre est peu fréquentée incitera les voyageurs à se répartir sur l'ensemble du quai et du train et rendra le trajet plus agréable. Les flux de voyageurs montant et descendant

des trains se feront plus rapidement, le train partira donc plus vite vers sa prochaine gare d'arrêt. »

Autres points positifs cités par les voyageurs lors de l'élaboration de ce nouveau type d'information Affluence, « on gagne en sécurité et en sérénité... en heures de pointe, en limitant les bousculades, et la promesse qui peut être mal vécue notamment par les personnes fragiles ; en heures creuses, en indiquant les parties des trains les moins vides pour celles et ceux qui préfèrent se regrouper pour ne pas voyager seul(e) », relate en conclusion IDFM. ■

PLAISIR

Le collège Apollinaire reçoit un label environnemental

Les collégiens de l'établissement ont été récompensés de leurs efforts en recevant le label «E3D» (Établissement en démarche globale de développement durable).

Fin juin, le collège Guillaume Apollinaire, à Plaisir, a été labellisé «E3D» (Établissement en démarche globale de développement durable) en remettant 19,5kg de chaussettes usagées à Véronique Morin, adjointe déléguée à l'embellissement de la ville, à la promotion de la nature et à la biodiversité. « Cette collecte pour l'association Chaussettes solidaires permet l'économie de près de 293 000 litres d'eau et d'éviter l'émission de 488 kg de CO² tout en participant à l'insertion de personnes en difficulté. Un grand bravo pour leur mobilisation ! », écrit la municipalité plaisiroise sur sa page Facebook.

PLAISIR

Un crématorium va voir le jour à Plaisir

Ce crématorium, qui serait le 2^e seulement dans le département, doit être construit dans la zone d'activités de Sainte-Apolline. Il est espéré pour fin 2027.

► ALEXIS CIMOLINO

Bientôt un crématorium à SQY ? Ce sera le cas d'ici quelques années, plus particulièrement dans la commune de Plaisir, dans la zone d'activités de Sainte-Apolline. Ce projet d'envergure communautaire avait été abordé à l'occasion du conseil de SQY du 23 mai, faisant l'objet d'une délibération visant à modifier les statuts de l'Agglomération pour la doter d'une compétence supplémentaire permettant la création, la gestion et l'extension des crématoriums (les communes saint-quentinoises ont depuis voté le même type de délibération en conseil municipal).

Ce projet de crématorium était devenu nécessaire, répondant à une demande face aux tendances démographiques, et compte tenu du manque de crématoriums dans le département, une seule commune yvelinoise (Les Mureaux) étant dotée de ce type d'équipement, comme l'a souligné François Morton (DVG), vice-président de SQY à la politique de la ville, à la santé et à la solidarité, maire de Guyancourt, et rapporteur de la délibération.



Le projet de crématorium a fait l'objet d'une délibération en conseil communautaire de SQY. Il doit répondre à l'augmentation du nombre de décès et au développement de ce type de pratique funéraire.

« SQY est confrontée, comme la plupart des territoires d'ailleurs, à un certain nombre d'évolutions concomitantes, et deux principales. La 1^{re}, c'est le vieillissement de sa population, avec comme conséquence l'augmentation prévisible du nombre de décès, a-t-il commencé par exposer. D'autre part, l'évolution des pratiques funéraires. Ces évolutions conduisent notre collectivité à vouloir adapter son offre de services pour être en phase avec ces nouvelles réalités. En matière funéraire, le recours à la crémation se développe au plan national. 42 % des décès font l'objet d'une crémation en 2022. On observe également le phénomène à SQY, qui pour sa part, est sous-doté en équipements, puisque le département des Yvelines ne compte

qu'un seul équipement sur les 19 qui existent en Île-de-France. »

« Dans ce contexte de forte demande, SQY souhaite élargir son offre de services publics avec la construction d'un crématorium sur notre territoire », poursuit-il, ajoutant que « la situation géographique de SQY présente un certain nombre d'atouts », comme « la proximité de trois départements », ou encore la faible dotation des Yvelines en crématoriums. « Une étude de faisabilité a été réalisée en janvier 2024, et les conclusions valident très largement la pertinence d'un projet de construction d'un crématorium à SQY », fait également savoir François Morton.

La délibération a été votée à l'unanimité. Quelques jours, plus tard, au début du conseil municipal de Plaisir du 29 mai, la maire, Joséphine Kollmannsberger (LR), abordait également le sujet. « Sur l'agglomération de SQY, on a quand même 1 131 décès en 2022, et en 2050, malheureusement, on se projette sur 5 600 décès sur l'agglomération, a-t-elle rapporté. Ce qui fait qu'il y a vraiment une attente à ce niveau-là. [...] Ce crématorium serait positionné [...] pas très loin de chez Truffaut. »

Elle assure qu'un certain nombre d'exigences seraient respectées, notamment « que ça s'inscrive dans le paysage », et qu'il n'y ait « aucun rappel de reconnaissance d'un crématorium ». « On a aussi fait très attention à l'environnement, car autour, il y a des activités », assure-t-elle, évoquant « une série d'actions [qui] vont être mises en place dans la construction, qui vont permettre qu'il n'y ait aucune porosité entre un bâtiment et un autre, et qu'il y ait une cohabitation, si je peux me permettre l'expression, qui soit respectueuse, à la fois pour les familles qui viendront utiliser le crématorium, et pour les personnes qui, à côté, ont d'autres activités ».

Selon TV78, la capacité du crématorium de Plaisir pourrait permettre d'atteindre les 1 200 crémations par an. Il devrait voir le jour d'ici fin 2027. ■

COIGNIÈRES

Une permanence du conciliateur de justice le 16 juillet

Le conciliateur de justice basé à Coignières organise, le 16 juillet prochain, une permanence à la mairie pour aider les habitants à régler des litiges du quotidien.

À Coignières, le conciliateur de justice Christian Badé, assermenté et nommé par ordonnance du premier président de la Cour d'appel de Versailles, organise régulièrement des permanences en mairie pour aider les Coigniériens à régler des litiges du quotidien, avant une assignation en justice (lire notre édition du 18 octobre 2022). La prochaine permanence aura lieu le mardi 16 juillet, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Le champ d'action du conciliateur de justice est vaste. Il peut régler des conflits de différentes natures comme les relations entre un bailleur et un locataire, les litiges de la consommation, les problèmes de copropriété, les litiges entre personnes, les litiges entre commerçants, ainsi que conflits et troubles du voisinage. Ce service est totalement gratuit. Les prises de rendez-vous se font au 01 30 13 17 77 ou à accueil@coignieres.fr.

LA VERRIÈRE

Les travaux ont débuté pour les nouveaux aménagements cyclables dans la commune

Ces aménagements mis en place dans le cadre du Schéma directeur cyclable de SQY sont surtout du « chaussidou » et un double sens cyclable. Ils doivent être testés durant un an.

► ALEXIS CIMOLINO



Face à des études techniques montrant que « la réalisation de pistes cyclables réglementaires [...] est impossible », il a été opté pour du « chaussidou » et un double sens cyclable, évoque la Ville.

Dans le cadre du Schéma directeur cyclable de SQY visant à doubler la part mondiale du vélo de 3% à 6% d'ici 2030, plusieurs aménagements cyclables sont prévus à La Verrière, ville jusqu'ici assez en retard en la matière. Présentés en réunion publique il y a un an (lire notre édition du 4 juillet 2023), ils entrent dans la phase concrète avec

premiers travaux de mise en place de ces aménagements, commencés le mois dernier. Des aménagements qui vont dans un 1^{er} temps faire l'objet d'une expérimentation d'un an.

Deux secteurs sont particulièrement ciblés : celui de l'avenue de la gare et de l'avenue des Noës, et celui de la rue du Petit pont. Sur le 1^{er} cité, le type d'aménagement testé est une chaussée à voie centrale banalisée, appelée « chaussidou ». « Cet aménagement a pour ambition d'inverser le rapport de force en rendant le cycliste prioritaire sur la voiture », précise la municipalité sur Facebook. Lorsque deux véhicules motorisés se croisent et en l'absence de cyclistes, ils ont l'autorisation de rouler à cheval sur ces voies. Chaque véhicule doit se déporter sur sa voie de droite pour se repositionner ensuite sur la voie de circulation centrale. »

Rue du Petit pont, c'est un double sens cyclable qui est privilégié. « Les véhi-

cules sont autorisés à circuler dans un seul sens, les cyclistes dans les deux sens. Cela remet le cycliste dans la légalité et libère le trottoir. Le stationnement alterné bascule d'un seul et même côté de la rue (côté numéros pairs), tout en conservant un maximum de places. Les coussins berlinois sont déplacés en début de voie. L'implantation de chicanes permet aussi de réduire la vitesse des automobilistes sur cette rue limitée à 30 km/h », explique la commune, annonçant aussi que « l'entrée de la rue est revue pour mieux casser la vitesse des automobilistes » et que « les bus ne pourront plus emprunter la rue et devront faire leur demi-tour sur le rond-point de l'avenue des Noës ».

La mairie rappelle que « les études techniques montrent que la réalisation de pistes cyclables réglementaires (3 m de largeur) est impossible ». En conséquence, il a été opté pour des « aménagements cyclables alternatifs » visant à « améliorer les conditions de circulation des cyclistes ». ■

EN BREF

MAUREPAS

Eiffage réalise des travaux rue des Baux et au sein de l'avenue du Forez

La société Eiffage entreprend actuellement des travaux à Maurepas. La première phase desdits travaux se déroule jusqu'au 15 juillet, la deuxième sera terminée à la fin du mois.

Des travaux de voirie, menés par Eiffage, sont actuellement en cours rue des Baux et avenue du Forez, à Maurepas. « Une première phase est en cours, et comprend les réalisations d'un arrêt de bus accessible aux PMR, la reprise des trottoirs et des bordures ainsi que la réalisation des traversées piétonnes », a indiqué la municipalité sur Facebook.

Cette première phase de travaux, qui a débuté à la fin du mois de juin, va se poursuivre jusqu'au 15 juillet. Dans un second temps, à partir du 29 juillet, les travaux concerneront les routes, « et notamment le carrefour pavé entre les deux rues, qui va être totalement repris, en même temps que les autres couches de roulement », précise la Ville. En conséquence, l'avenue du Forez et la rue des Baux seront fermées à la circulation le lundi 29 juillet, de 8 h à 18 h. Le lendemain



Les trottoirs vont être entièrement refaits dans l'avenue du Forez et la rue des Baux. Un arrêt de bus accessible aux PMR va également voir le jour.

et jusqu'au 31 juillet inclus, l'avenue du Forez sera rouverte pour que les automobilistes puissent accéder au parking de la pharmacie et à la rocade de Camargue mais la rue des Baux restera, elle, fermée. ■

PLAISIR

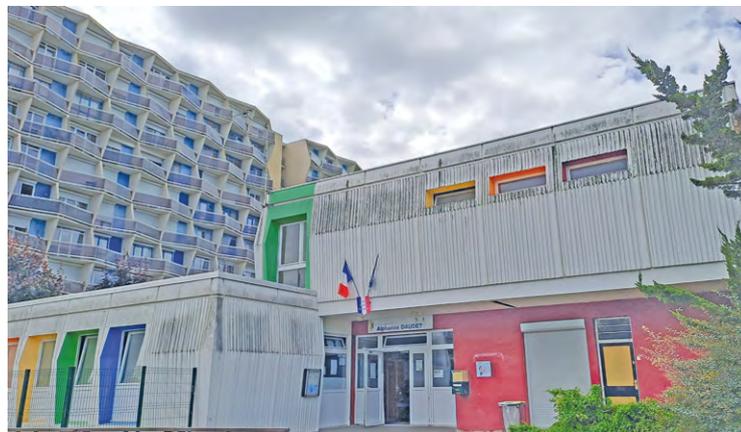
Des locaux provisoires pour la médiathèque

En attendant la future grande médiathèque de Plaisir, une solution provisoire a été trouvée à l'école Daudet. Une délibération a été votée en ce sens lors du conseil municipal du 26 juin.

► LA RÉDACTION

Lors de la séance du conseil municipal du mercredi 26 juin dernier, les élus de Plaisir ont abordé la question de la mise en place d'une médiathèque provisoire en votant l'approbation d'une convention pour l'aménagement de locaux communaux en médiathèque provisoire. Une solution trouvée avec SQY, gestionnaire du réseau des médiathèques, en attendant que soit réalisée la future grande médiathèque de la ville. La délibération a été présentée par Bernard Meyer, adjoint aux relations citoyennes et à la voirie.

« C'est la conséquence de l'opération Château (du nom de l'actuelle médiathèque du château, Ndlr), à savoir transférer les livres dans une médiathèque provisoire qui sera installée à Alphonse Daudet (l'école maternelle Daudet ferme définitivement à la fin de cette année scolaire 2023-2024, Ndlr), a expliqué l'élue. Donc il faut aménager Alphonse Daudet. Le financement sera entièrement pris à la charge de SQY et les bâtiments reste-



L'école Daudet accueillera la médiathèque provisoire à partir de janvier 2025.

ront notre propriété. Les travaux ont débuté début juillet et l'intégration d'ici à la fin de l'année pour une ouverture de la médiathèque provisoire en janvier 2025. »

Conseillère municipale d'opposition, Sandrine Carneiro (MoDem) s'est interrogée sur « la surface des locaux à aménager, parce qu'en fait nous avons un beau descriptif très détaillé mais nous n'avons aucune superficie d'indiquée. Est-ce que la somme de 200 000 euros que nous allons percevoir de SQY va suffire pour les travaux ou est-ce qu'il y aura un petit surcoût ? »

Joséphine Kollmannsberger, la maire LR de Plaisir, a répondu espérer que non. « En tout cas les études ont été faites avec les services techniques et SQY pour des aménagements provisoires. Ce ne sont pas des aménagements colossaux. Ce sont surtout des aménagements souhaités par la médiathèque de SQY, puisque c'est sous leur égide et visiblement, d'après les services techniques, les 200 000 euros suffiraient », a-t-elle affirmé.

Et la maire de préciser suite à la question de Pierre Smadja, élu d'opposition du groupe Tout à faire

pour Plaisir, « sur la pérennité de ces investissements » et l'avenir de Daudet ensuite : « Au départ, SQY ne voulait même pas que nous entrions à Daudet. Ils auraient préféré qu'il n'y ait plus de médiathèque du tout sur Plaisir. Nous nous sommes battus pour qu'il y ait une médiathèque à Plaisir, d'où cette proposition de Daudet. Aujourd'hui, la future médiathèque prise en charge entièrement par SQY, sera à Marc Laurent (l'école maternelle Marc Laurent va aussi fermer à la rentrée prochaine, Ndlr). SQY travaille donc sur ce projet en lien avec nous. Nous en saurons beaucoup plus aux mois de septembre-octobre. Concernant la suite pour Daudet, nous n'avons aucun projet ni aucune visibilité. Nous verrons si cela reste un équipement, nous ne savons pas. »

Une délibération est d'ores et déjà passée en bureau communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le projet de grande médiathèque est également « passé en commission d'appel d'offres pour choisir les quatre entreprises finalistes qui vont présenter leur projet. Cela se fera en octobre. Le choix sera fait à ce moment-là », a rappelé Bernard Meyer. Quoi qu'il en soit, à terme, ce bâtiment, l'école Alphonse Daudet, « reste propriété de la Ville donc cela ne bougera pas », a conclu Joséphine Kollmannsberger. La convention a été adoptée à l'unanimité. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Deux collectes de sang à SQY cette semaine

Élancourt et Villepreux accueillent deux collectes mobiles de sang, respectivement les 11 et 12 juillet.

Tous les mois, l'Établissement français du sang (EFS) organise différentes collectes à Saint-Quentin-en-Yvelines. En cette mi-juillet, deux collectes sont organisées. Jeudi 11 juillet, de 14 h 30 à 19 h 30, une collecte mobile se tient à l'hôtel de ville d'Élancourt. Vendredi 12 juillet, de 14 h 30 à 19 h 30, une autre a lieu à la salle Petrucciani de Villepreux. Régulièrement, l'EFS rappelle combien il est important de donner son sang. « Tout au long de l'année, 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour couvrir les besoins », rappelle l'établissement public. Voici quelques consignes à respecter pour pouvoir donner son sang : il est préférable de faire un don du sang lorsque l'on est en forme. Par ailleurs, il faut être âgé entre 18 et 70 ans et peser plus de 50 kg. La collecte dure environ une heure en comptant l'entretien avec le personnel médical, le prélèvement et le repos.

■ EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS Les 3^e de la Classe défense du collège La Fosse aux Dames ont reçu leur diplôme

La première promotion de la Classe défense du collège La Fosse aux Dames a été honorée le 25 juin.

Mardi 25 juin dernier, le collège La Fosse aux Dames a organisé une exceptionnelle remise des diplômes aux élèves de 3^e de la Classe défense. Une cérémonie qui s'est déroulée de la manière la plus solennelle qui soit en présence du maire des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen (DVD), de Jean-Jacques Le Coq, adjoint au maire délégué à la sécurité, ainsi que la colonel Géraldine Borrel, 1^{er} commandant de la base aérienne 107 de Vélizy-Villacoublay, partenaire de la Classe défense.



Jean-François Singaraud, professeur référent de la Classe défense du collège La Fosse aux Dames, a rappelé que « cette classe est une grande 1^{re} puisque nous l'avons inaugurée cette année ».

« Tous volontaires pour participer, je tiens à rappeler aux élèves que nous sommes ici, tous et toutes, très fiers d'eux, de leur investissement, de leur engagement citoyen et de leur parcours cette année », a déclaré Philippe Guiguen dans des propos rapportés sur la page Facebook de la Ville. Dans le cadre de cette Classe défense, les élèves volontaires sont encadrés tout

au long de l'année par leur professeur référent, Jean-François Singaraud. Ce dernier a rappelé lors de la cérémonie que « cette classe est une grande 1^{re} puisque nous l'avons inaugurée cette année. Elle est un excellent moyen de resserrer les liens armée/jeunesse ». ■

■ EN BREF

GUYANCOURT La Ville lance son application mobile Mon Guyancourt

Toutes vos démarches et informations sont disponibles sur smartphone.

Elle était attendue et elle est désormais disponible. Avec la modernisation des services publics, la ville de Guyancourt a décidé de lancer son application mobile pour faciliter la vie de ses habitants. « Conçue pour être simple et intuitive, cette application gratuite vous offre un accès rapide à toutes les informations pratiques et utiles de votre ville, tout en facilitant vos démarches citoyennes et familiales », explique la municipalité dans un communiqué.

Une fois téléchargée, les habitants pourront bénéficier d'une connexion permanente avec la Ville et ses services, d'un accès simplifié à toutes les démarches familiales en ligne, 24h/24 et 7 jours/7, et payer les prestations via l'onglet « Démarches », d'une gestion facilitée des démarches citoyennes (carte d'identité, passeport, et autres formalités administratives) et enfin d'un agenda des



« Cette application gratuite vous offre un accès rapide à toutes les informations pratiques et utiles de votre ville, tout en facilitant vos démarches citoyennes et familiales », affirme la Ville.

événements de Guyancourt. Il est également possible d'avoir accès à des informations pratiques comme les horaires des services municipaux, les informations sur les déchets, les pharmacies de garde, et bien plus encore. ■

LA VERRIÈRE

Le Grand marché solidaire revient ce mercredi

La solidarité s'organise en ville avec le Grand marché solidaire, qui s'installe régulièrement dans la commune et reviendra le 10 juillet au centre Rosa Parks.

Il a été couronné de succès jusqu'ici, alors les organisateurs ont décidé de remettre le couvert. Une nouvelle fois, le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne a décidé d'organiser son Grand marché solidaire, le mercredi 10 juillet, de 14 h à 17 h, au centre socioculturel Rosa-Parks, à La Verrière. Cette nouvelle édition est réalisée en partenariat avec Saveurs et partage (épicerie sociale). Fruits et légumes, produits frais et secs, d'hygiène, articles à date courte ou à date de durabilité minimale dépassée (DDM, anti-gaspillage, etc.) sont proposés à des prix attractifs. Le règlement s'effectue uniquement en espèces.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Plaisir Des policiers pris à partie dans le quartier du Valibout

Quelques échauffourées ont éclaté entre un groupe d'une vingtaine d'individus et des policiers dans la soirée du 1^{er} juillet à Plaisir. Il n'y a eu aucun blessé ni aucun dégât et pas d'interpellations.

Le lundi 1^{er} juillet, à 22 h 45 dans la rue Maximilien Robespierre, à Plaisir, des policiers qui étaient en patrouille ont été pris pour cible par 20 à 25 individus. Ces derniers ont jeté des projectiles sur les policiers, à savoir des bouteilles en verre et un objet incendiaire qui, fort heureusement, ne s'est pas enflammé. Les agents ont du faire usage de l'armement collectif pour disperser le groupe. Suite à cela, il n'y a eu aucun blessé ni aucun dégât à déplorer. Aucun des individus non plus n'a été interpellé. ■

La Verrière Un Verriérois devant la justice pour apologie d'actes de terrorisme

Les réseaux sociaux sont parfois à l'origine de dérives néfastes et incontrôlées. Un Verriérois a publié des messages sur X (anciennement Twitter) où il a fait l'apologie publique d'actes de terrorisme.



Le Verriérois âgé d'une trentaine d'années est passé devant le tribunal judiciaire de Versailles le 3 juillet. Son procès a été renvoyé au 6 août prochain.

Un Verriérois d'une trentaine d'années a été arrêté pour apologie d'un acte de terrorisme suite à des propos diffusés sur le réseau social X (anciennement Twitter) à propos du conflit israélo-palestinien. Il est passé en comparution immédiate le mercredi 3 juillet, devant le tribunal judiciaire de Versailles, car il est accusé d'avoir fait l'apologie publique du terrorisme entre octobre 2023 et avril 2024. C'est la première fois de sa vie qu'il avait affaire à la justice.

Ce chauffeur de bus, qui a la double nationalité, française et algérienne, est arrivé en France en 2001. Il est apparu calme et apaisé dans le box

du tribunal, bien loin de son personnage énervé sur le réseau social X. C'est sur la plateforme Pharos (créée en 2009 par le gouvernement, elle est essentielle dans le paysage de la cybersécurité en France. Elle permet de signaler des comportements et des contenus illicites, Ndlr) que l'homme a été repéré.

« Confronté aux images du conflit israélo-palestinien, il s'est laissé emporter dans ses commentaires. En commençant par un 'Viva le Hamas c'est des résistants' », relate un article de 78actu. Mais le trentenaire ne s'est pas arrêté

là. À propos d'un article qui portait sur le décès de 16 soldats israéliens tués, l'homme a écrit : « Oui ! Je jouis sa mère » ; ou encore un « magnifique » glissé sous une photo d'un soldat de Tsahal, l'armée de l'État d'Israël, qui a été tué par un sniper. Suite à ces propos, il a été convoqué au commissariat. Il s'y est présenté librement pour finir en garde à vue. À propos de ses écrits sur le réseau social, il les assume entièrement.

« J'ai été influencé par la haine sur Twitter. Je regrette les propos que j'ai eus. J'ai répondu aux réponses des

autres. J'ai trop réagi dans l'émotion par rapport à des vidéos qui me touchaient. Après, je n'ai jamais cherché à me cacher puisque j'ai utilisé mon compte avec mon vrai nom », a-t-il déclaré lors de son audience.

À cause d'une expertise psychiatrique manquante, qui est indispensable dans ce cas de figure, son procès a été renvoyé au mardi 6 août. La question, lors de son passage devant le tribunal, était donc de savoir si il allait rester libre d'ici là, ou s'il allait finir en détention, grâce à une étude de sa personnalité. « Le trentenaire a expliqué qu'il voulait s'intégrer et travailler. En gage de preuve, il a fourni son contrat de travail à durée indéterminée en tant que chauffeur de bus dans les Yvelines. Autre gage, il a assuré qu'il devait se marier le 20 juillet prochain », poursuit 78actu. Des propos que son avocate a confirmés : « Son employeur a été avisé. Il n'aspire qu'à travailler et à vivre avec sa future femme. Les faits sont reconnus. Il ne fuira pas », a déclaré cette dernière.

Il ne termine pas en détention mais devra pointer toutes les semaines au commissariat

Le parquet a demandé à ce que l'homme soit incarcéré d'ici le 6 août. Finalement, les juges ont tranché pour autre chose : ce chauffeur de bus est soumis à un contrôle judiciaire. Il doit notamment pointer toutes les semaines au commissariat d'Élancourt. « En attendant son procès, il lui est interdit de quitter la métropole », conclut l'article de nos confrères. ■

Guyancourt Un ancien employé d'Asmodee a volé des cartes Pokémon qui lui ont rapporté gros

Un ancien employé d'Asmodee a commis plusieurs vols dans l'entrepôt de la société basée à Guyancourt. Ses larcins lui ont permis de s'acheter, en espèces, une voiture sportive en Allemagne.

Le 17 septembre 2022, les policiers d'Élancourt ont été informés d'un vol par effraction dans un entrepôt de la société Asmodee, à Guyancourt, éditrice notamment de cartes de jeux Pokémon. Le préjudice s'élevait alors à près de 50 000 euros mais représentait une valeur marchande de plus de 300 000 euros car certaines cartes rares peuvent représenter des milliers voire des centaines de milliers d'euros.

Sur les images de vidéosurveillance, on aperçoit l'auteur du vol, un homme de 26 ans résidant sur la commune de Trappes, qui a été vu agissant en dissimulant son visage. Mais son aisance dans la manuten-

tion des palettes et sa connaissance des codes de sécurité laissaient présumer qu'il connaissait les lieux. Une étude approfondie des vidéos et de la téléphonie ont mis les enquêteurs sur la piste d'un ancien employé qui a été licencié deux mois auparavant.

Un nouveau vol, toujours concernant des cartes Pokémon, a eu lieu trois mois plus tard en décembre 2022, pour un préjudice qui s'élevait cette fois-ci à près de 63 000 euros et une valeur à la revente de près de 240 000 euros. Sur place, un briquet, manifestement perdu par le voleur, a été retrouvé. Quant au bornage téléphonique, il situait à nouveau le suspect sur le lieu du

vol, au moment des faits. Par ailleurs les résultats des recherches ADN effectuées sur le briquet, ont confirmé les soupçons à l'encontre de l'ex-employé.

Une traque difficile commence. L'homme, probablement méfiant, a disparu des radars durant de longs mois. Il ne se trouve pas à son dernier domicile connu et l'exploitation de ses comptes bancaires n'a révélé aucune activité notable, ce qui a laissé présumer que ce Trappiste vivait exclusivement en dépensant de l'argent liquide.

C'est finalement au printemps 2024 que les enquêteurs retrouvent



Les policiers d'Élancourt ont arrêté un homme, après de longs mois de recherche. Cet ancien employé d'Asmodee a commis plusieurs vols de cartes Pokémon dans les locaux de l'entreprise.

sa trace, à Trappes. Il a été interpellé à son domicile le 18 juin dernier. La perquisition de son logement n'a permis de retrouver qu'un seul paquet de cartes. En revanche, un véhicule sportif (une Golf GTE), a été découvert. La voiture venait d'être achetée en espèces, en Allemagne et n'était pas encore immatriculée à son nom en France.

Durant ses auditions en garde à vue, le mis en cause a fini par reconnaître les faits sans s'étendre sur l'argent provenant de la revente des cartes Pokémon. Déféré en comparution immédiate, il a été condamné à un an de prison ferme, avec incarcération immédiate. La voiture qu'il s'était achetée a été confisquée pour toujours. ■

SEPUR ENGAGÉE

UNE PLACE POUR TOUS !

En tant qu'employeur responsable, nous nous engageons à sensibiliser nos collaborateurs aux différents types de handicaps.

L'inclusion est un enjeu majeur. Chez Sepur, nous avons à cœur de promouvoir l'intégration des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel.



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

Tennis de table

La pongiste saint-quentinoise Lucie Hautiere vise la médaille d'or aux Jeux paralympiques

Suite de notre focus sur des sportifs saint-quentinois préparant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Lucie Hautiere, du SQY Ping, vise l'or en para tennis de table.



Lucie Hautiere, ici le 28 juin lors d'une séance au gymnase des Pyramides à Voisins-le-Bretonneux, s'entraîne 3 à 6 h par jour.

LA GAZETTE DESOY

Le SQY Ping, club de tennis de table représentant plusieurs communes de SQY, forge de nombreux talents. Parmi eux, deux se sont qualifiés pour les Jeux paralympiques de Paris 2024, dont Lucie Hautiere. La jeune femme de 23 ans, hémiplegique de naissance, s'est qualifiée via son classement mondial pour ses 1^{res} paralympiades. *La Gazette* l'a suivie lors de l'un des ses entraînements, à Voisins, le 28 juin.

« Les 1^{ers} Jeux à la maison, je pense que ça va être un truc de dingue, confie-t-elle, abordant toutefois l'événement avec prudence. Il faut toujours rester concentrée, focus sur l'entraînement, il y a une grosse charge d'entraînement là pendant les deux mois. Quand je vais jouer, j'aurai tout le public avec moi. C'est à la fois extraordinaire, et en même temps, on est sollicité tout le temps [...] Il faut trouver des moments pour célébrer, car ça reste une fête, mais moi, j'ai un objectif de médailles. » Et pas n'importe laquelle, la médaille

d'or. Notamment en double dames, où Lucie Hautiere sera alignée avec Morgen Caillaud, licenciée elle à Joué-lès-Tours. Cette paire évolue ensemble depuis un an et demi voire deux ans et se classe 5^e mondiale. Elles entreront en lice à priori directement en 1/4 de finale. Et la médaille pourrait arriver vite. « Vu qu'on ne joue pas la place 3-4, dès qu'on gagne le 1/4 de finale, on est médaillé », souligne Lucie Hautiere.

En simple, où Lucie Hautiere est 12^e mondiale, « ça va être plus compliqué », mais « on est à la maison, donc c'est possible aussi », assure-t-elle. Les 1/4 de finale en double dames se joueront le

29 août, et les simples débiteront le 1^{er} septembre. Les épreuves se dérouleront à l'Arena Paris Sud, porte de Versailles, à Paris.

En attendant, il faut continuer à s'entraîner dur, à raison de 3 à 6 h par jour. En accentuant à l'approche des Jeux, mais en n'oubliant pas de garder aussi du temps pour le repos et la récupération. « Par exemple, une semaine avant les Jeux, si je veux jouer, je joue, si je veux me reposer, je me repose, et j'enlève un entraînement. Il ne faut pas non plus se cramer avant les Jeux, mais tous nos entraînements vont nous servir à être à 100% de nos capacités », précise Lucie Hautiere.

Elle s'entraîne avec plusieurs coaches, comme Elyas Karouia, qui la suivait lors de la séance du 28 juin dernier. « Les points [à travailler], c'est elle qui me les donne par rapport aux retours que le staff de l'équipe de France, explique cet entraîneur "valide", qui s'adapte pour entraîneur des pongistes en situation de handicap. Là, c'est la variation de la profondeur de balle avec son coup droit. Et après, il y a des petits trucs qu'on voit ensemble, comme tout à l'heure où on a trouvé un truc en retour de service. » Lucie Hautiere avoue avoir senti cette séance « à l'échauffement très bien, mais pendant l'échange, moyennement, mais aussi car on travaille des points compliqués, ce serait trop simple de faire des trucs qu'on sait faire ».

Ses séances et ses stages, elle doit les concilier avec les périodes où elle est en entreprise ou en études, elle qui suit en alternance un BTS en Négociation et digitalisation de la relation client (NDRC). Elle bénéficie pour cela d'un emploi du temps aménagé. Lucie Hautiere mesure en tout cas le chemin parcouru, elle qui a commencé le tennis de table à 11 ou 12

ans. « J'ai fait un AVC avant la naissance. Du coup, j'ai tout mon côté droit paralysé (hémiplegie). J'ai commencé le tennis de table grâce à ma sœur, on jouait ensemble quand on était petites. Voyant que c'était compliqué d'appréhender le tennis de table à un enfant en situation de handicap avec en plus une IMC (Infirmitté motrice cérébrale) due à l'AVC, raconte-t-elle au moment de rappeler son parcours d'athlète et son parcours de vie. Ma mère a envoyé un message à la Fédération handisport en expliquant un peu mon cas. Mon 1^{er} club était à Evry et mes parents habitaient à Antony. Au fur et à mesure, j'ai fait des compétitions, des stages "jeunes à potentiel" où ils faisaient de la détection. En juin 2017, on m'a dit que j'allais être sur liste ministérielle en vue de Paris 2024. En septembre 2017, j'étais sur liste, et ensuite, depuis septembre 2017, je suis au SQY Ping. »

Et dans deux mois, elle compte bien être sur le toit de l'Olympe, mais ne veut pas non plus se mettre de pression supplémentaire : « Si je commence à penser au nombre de personnes qu'il y aura, à "Est-ce que je vais bien jouer ?", je vais trop me perdre. Alors que si je vois que je m'entraîne tous les jours, que je suis rigoureuse, que oui, au moment du match, au début, je vais peut-être avoir du mal, mais que après, je vais avoir du soutien et je vais réussir à me mettre dedans, ça donne un aspect plus positif et ça encourage. » ■

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**

► **DÉCOUVREZ NOS PAGES**

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat
hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



SQY Le programme à SQY pour voir des feux d'artifice de la Fête nationale

Comme chaque année, plusieurs Villes organisent, seules ou en intercommunalité, des festivités et notamment des feux d'artifice pour célébrer la Fête nationale.



Le ciel va encore briller de mille feux dans plusieurs communes de SQY à l'occasion de la Fête nationale.

Élancourt

En collaboration avec Maurepas et La Verrière (comme c'est le cas depuis quatre années de suite), la commune élancourtoise organise le feu d'artifice le 13 juillet à partir de 23 h à la coulée verte de la Commanderie. Renseignements sur elancourt.fr

Guyancourt

Le feu d'artifice sera, comme chaque année, tiré le 13 juillet à 23 h depuis le jardin des Gogottes. Il sera, à 17 h, précédé d'animations, proposées par les Espaces de proximité, puis à 19 h 50 par la choré de la mascotte Sunny, à 20 h par des initiations de danse par l'association Calibeurdaine, et de 21 h 15 à 22 h 45 par un bal populaire animé par Ana and the six eight band quartet, qui « reprend les plus grands hits de la variété française et internationale », précise la Ville. Détails sur ville-guyancourt.fr.

Les Clayes-sous-Bois

Contrairement aux autres communes saint-quentinoises, ce n'est pas le 13 juillet mais bien le « vrai » jour de la Fête nationale, soit le 14, que celle-ci sera célébrée aux Clayes-sous-Bois. Rendez-vous au parc de Diane pour une grande soirée en plein air. « À partir de 18 h, venez pique-niquer [...] dans un cadre bucolique, en famille, entre amis... Vous pourrez profiter du concert proposé par l'espace Philippe Noiret. Eric Scellier vous fera danser sur de célèbres reprises », détaille la

municipalité. À partir de 22 h 30, place à un spectacle de drones, où « une histoire inédite vous sera contée », avant le feu d'artifice. L'entrée est libre et gratuite, détails sur lesclayessousbois.fr.

Montigny-le-Bretonneux

Le feu d'artifice intercommunal de Voisins et Montigny-le-Bretonneux sera tiré comme chaque année le 13 juillet à 23 h au-dessus du bassin de la Sourderie, frontalière entre les deux communes. Il sera précédé, à 21 h 30, d'un bal populaire animé par le groupe Wanted, « groupe d'animation festive, [qui] réunit des musiciens d'horizons divers devenus amis, autour d'un projet commun, vous faire tous danser bien sûr avec en ligne de mire le plaisir de partager et réécouter des titres qui ont marqué les dernières décennies », indique le groupe sur sa page Facebook. Détails sur montigny78.fr.

Plaisir

Le 13 juillet, ce sera bal et fête populaire dans le parc du château, à partir de 21 h (restauration dès

20 h). Il sera suivi d'un feu d'artifice à 23 h. Le bal reprendra ensuite de 23 h 30 à 1 h du matin, pour terminer la nuit. Renseignements sur ville-plaisir.fr.

Trappes

Rendez-vous le 13 juillet à 22 h 30 au parc de la Plaine de Neauphle pour le feu d'artifice de la Fête nationale. Il sera précédé par un Village de solidarité internationale de 17 h 30 à 21 h 30 (le public pourra ainsi venir à la rencontre d'associations de solidarité internationale), et à 19 h du concert du groupe Les Fatals Picards (voir encadré), avec une 1^{re} partie d'artistes trappistes. Le public pourra aussi pique-niquer sur place.

Villepreux

Pas de feu d'artifice mais un pique-nique républicain le 14 juillet. Rendez-vous au V Park à partir de 18 h, podium musical avec l'association Accords et à cris, apéritif offert par la Ville, food trucks, et retransmission de la finale de l'Euro (programmée le même jour à 21 h). Renseignements sur villepreux.fr. ■

Le groupe Les Fatals Picards jouera à Trappes

En préambule du feu d'artifice du 13 juillet à Trappes, se tiendra notamment le concert des Fatals Picards. « Cette année, la Fête "nationale" – je mets des guillemets à nationale – aura une résonance un peu particulière. Ça va se situer une semaine après le 2^e tour de ces incroyables législatives. Quel que soit le résultat, ce sera un peu particulier, car quand on instaure une fête pour célébrer l'idée d'unité nationale, ça ne peut que résonner particulièrement en ce moment », glisse, contacté par La Gazette, Laurent Honel, guitariste du groupe. Une déclaration symbolisant bien l'esprit du groupe, engagé sur plusieurs sujets et qui a notamment sorti des chansons s'intitulant *Mon père était tellement de gauche*, ou encore *Et puis merde, je vote à droite !*, et qui a joué à la Fête de l'Humanité.

« On n'a pas besoin de faire de programme politique, il suffit d'écouter nos chansons pour savoir un peu ce qu'on pense », lâche Laurent Honel, par ailleurs plus ancien membre en activité de ce groupe fondé en 2000 et composé de quatre musiciens et « une équipe de huit personnes sur la route », tient-il à souligner. Une équipe qui parcourt actuellement les routes de France. « C'est la grosse période des festivals, donc on a entre sept et huit dates par mois minimum », indique le guitariste, 1 800 concerts au compteur en 24 ans avec les Fatals Picards.

Et parmi ces dates, Trappes, pour un concert gratuit au parc de la Plaine de Neauphle dans le cadre de la Fête nationale, donc. Une ville qui semble rappeler quelques souvenirs à Laurent Honel. Dans sa jeunesse, avant l'époque Fatals Picards, il y avait joué de la mu-

sique dans le cadre de matchs d'improvisation, où Jamel Debouze « avait déjà une notoriété locale bien affirmée », évoque-t-il.

Le public trappiste pourra découvrir une partie du dernier album en date des Fatals Picards, intitulé *Palalapa-papapa* et sorti le 29 mars dernier. Le 4^e album live du groupe, qui compte aussi dix albums studio à son actif. « C'est un album live, rappelle Laurent Honel. Ce n'était pas par fainéantise car on a sorti un album studio il y a un an, et là on va en préparer un nouveau, mais c'était juste qu'on n'avait pas fait d'album live depuis dix ans, et [...] nous, on est vraiment un groupe de scène, donc le public, quand il vient nous voir, il aime bien conserver un album qui témoigne de ce qu'il a vécu. Ça nous paraissait nécessaire de faire ça, c'est un bon témoignage audio de ce qu'est le groupe sur scène. »

Un témoignage de ce que sont les Fatals Picards, dont le style n'est pas forcément simple à définir, entre rock, variété française, folk, ska et musique humoristique. « Rock, 2^e degré, chanson française et engagement », résume Laurent Honel. « C'est une fierté et en même temps c'est compliqué de le définir, affirme-t-il. On fait de la chanson avec beaucoup de 2^e degré et d'humour. C'est des chansons souvent engagées, dans le sens où on parle de sujets de société. Et il y a beaucoup de rock pour ce qui est de l'énergie. On est un groupe de scène, on s'est construit sur scène, on écrit des chansons presque avec en 1^{er} l'idée de monter sur scène pour les défendre, plus que faire des albums. On a toujours mis beaucoup d'énergie, d'engagement, que ce soit dans les paroles ou dans notre présence sur scène. »

SQY Partir en livre fête ses 10 ans et met les JO à l'honneur

Cet événement national souffle cette année ses 10 bougies et a pour thème Sports et Jeux. À SQY, où il a l'habitude de se décliner localement, il s'étend même jusqu'au 31 août.

Déjà 10 ans pour *Partir en livre*. Ce dispositif organisé par le Centre national du livre sous l'impulsion du ministère de la Culture, « part à la rencontre du jeune public durant l'été afin de leur transmettre le plaisir de lire sur leurs lieux et temps de loisirs », indiquent les organisateurs dans un communiqué. Cette 10^e édition se tient jusqu'au 21 juillet. Année olympique oblige, elle a pour thème Sports et Jeux.

Ce qui a encore plus de résonance à SQY (où elle se décline localement via le réseau des médiathèques de l'Agglomération), le territoire saint-quentinois comptant quatre futurs sites olympiques. À SQY, *Partir en livre* s'étend même jusqu'au 31 août et « invite à explorer les liens entre le sport et la littérature », indique l'Agglomération. *Petits ou grands, tout seul ou en équipe, lecteurs comme sportifs pourront partager*

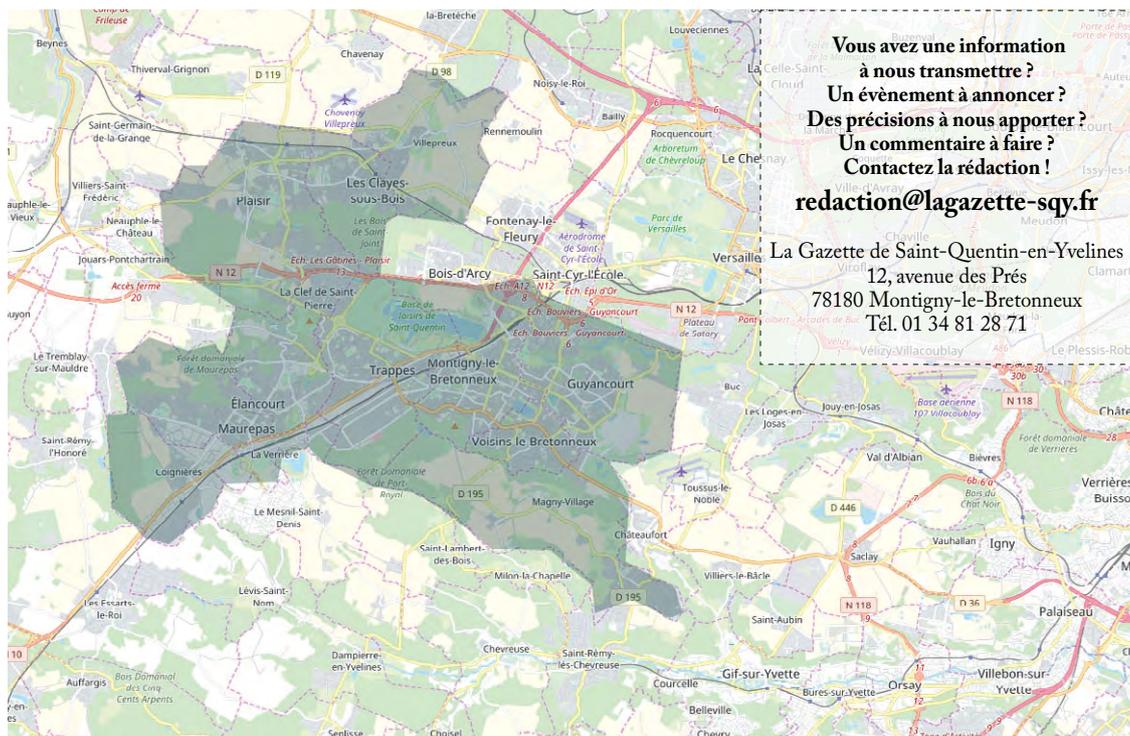
la même envie d'évasion, de rêve, de partage et de plaisir... tout en prenant soin de leur santé physique et mentale. "Lisez, bougez" sera donc le mot d'ordre. » Et pour la 1^{re} fois, le réseau des médiathèques propose aux Saint-Quentinoises de participer à la création d'une œuvre collective avec plusieurs artistes. Ces créations seront ensuite installées dans les médiathèques de SQY. Programme complet sur e-mediatheque.sqy.fr. ■

SQY Les Terrasses d'été reviennent dans les médiathèques

Les médiathèques organisent en juillet et août leurs Terrasses d'été, pour permettre aux usagers de profiter des documents sur place tout en ayant l'impression d'être à la plage.

Envie de bouquiner au soleil sur un transat ? Comme chaque année en juillet et août, les médiathèques de SQY organisent leurs Terrasses d'été. « Jeux, ateliers, contes, c'est les vacances prenez le temps et profitez de moments de détente », précise le site internet des médiathèques. *Les terrasses d'été de vos médiathèques sont accessibles aux jours d'ouvertures des équipements.* » D'autre part, pendant l'été, les horaires changent et les usagers des

médiathèques peuvent bénéficier du prêt illimité des documents pour une durée élargie de 6 semaines, et d'un prêt de livre numérique passant à huit prêts simultanés avec un maximum de 20 documents par mois. À noter les fermetures des médiathèques Prévert (Les Clayes) le 13 juillet et Le Phare (Maurepas) pour travaux du 6 août au 1^{er} septembre. Détails sur e-mediatheque.sqy.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 07-2024
Edité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

6	1			9			4
3	4		1	8	7		5
	7		6	4	1	2	
9	3	1					2
4	2	8	9	3	6	1	7
	1		4		5	9	3
		9	5				
	4	5	3	8	7		9
6		9		1		5	8

SUDOKU : niveau difficile

						1	
5	3	1		8			9
2				6			
			6				
7						2	1
3	8	6	1				7
		5			9	7	
			4				3
		3	5	8			6

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 273 du 2 juillet 2024 :

7	4	5	3	1	6	2	8	9
2	8	6	7	5	9	1	3	4
9	1	3	2	4	8	5	7	6
5	7	4	9	2	1	8	6	3
8	3	1	6	7	4	9	2	5
6	2	9	8	3	5	4	1	7
4	9	2	1	6	7	3	5	8
3	5	7	4	8	2	6	9	1
1	6	8	5	9	3	7	4	2

7	5	1	4	6	9	3	2	8
2	3	4	5	8	1	6	9	7
8	6	9	2	7	3	1	4	5
1	2	3	9	5	8	7	6	4
4	9	6	3	2	7	5	8	1
5	7	8	6	1	4	9	3	2
6	4	7	1	3	2	8	5	9
9	8	5	7	4	6	2	1	3
3	1	2	8	9	5	4	7	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

